

**CONSEIL DU BUREAU  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE****EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025**

L'AN 2025, le 17 DECEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au siège de l'Opal - 1 place Jacques de Troyes à Laon.

**Etaient présents :**

M. GRZEZICZAK, Président.

M. LIEZ, Administrateur.

**Pouvoirs :** M. RAMPELBERG, Vice-Président, à M. GRZEZICZAK  
M. CREMONT, Administrateur, à M. LIEZ  
M. DELHAYE, Administrateur, à M. GRZEZICZAK

**Excusés :** Mme MARICOT et M. MUZART, Administrateurs.

**Assistés de :** MM. ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints, M. COLARD,  
Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directeurs de services.  
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, et PESCE, Responsable Communication  
Institutionnelle.

*Début de séance à 09 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.*

**ORDRE DU JOUR****RENOUVELLEMENT DES MARCHÉS D'EXPLOITATIONS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES INDIVIDUELLES DU PATRIMOINE DE L'OPH DE L'AISNE**

Le Bureau, lors de sa séance du 11 septembre 2025, a donné son accord pour le renouvellement des marchés d'exploitations des installations techniques individuelles du patrimoine.

Cependant, une erreur de montant sur la durée du marché a été constatée. Par conséquent, une nouvelle décision du Bureau, avec les montants actualisés, s'impose.

**Rappel des conditions du marché :**

Les marchés de l'OPH de l'Aisne d'exploitations des installations techniques individuelles arrivent à échéance le 31 décembre 2025.

Pour rappel ces deux marchés sont :

- Lot 1 : Agence Champagne, Montreuil, Ile-De-France et OPAL études : Marché sur la période 2022-2025  
Exploitant : Engie Home Service
- Lot 2 : Agences Presles, Saint-Crépin, Sud, Tergnier et OPAL études : Marché sur la période 2022-2025  
Exploitant : Société MUST

Il est proposé au Bureau

- **de renouveler ces marchés suivant les conditions suivantes :**

- Marché unique d'exploitation sur l'ensemble des installations de l'OPH de l'Aisne afin d'uniformiser le coût des charges locatives.
- Durée du marché fixé à 4 ans à compter du 01/01/2026, soit une fin de contrat au 31 décembre 2029.

Les prestations seront les suivantes :

- P2 : Prestation de conduite, de surveillance et de petit entretien (charge locative)
- P3 : Prestation de garantie totale et de maintien des installations (charge bailleur)
- Prestations à la commande sur la base d'un bordereau de prix unitaire

Estimation de la dépense sur la durée du contrat (hors révisions de prix annuelles)

1 900 000,00 € H.T/an soit 7 600 000,00 € sur 4 ans, répartis de la façon suivante :

- P2 : 1 310 000,00 € H.T/an soit 5 240 000 € sur 4 ans
- P3 : 590 000,00 € H.T/an soit 2 360 000 € sur 4 ans
- Prestations à la commande (besoins techniques liés à la réclamation technique et la remise en état des logements après état des lieux sortants) : maximum fixé à 4 000 000,00€ H.T.

- **et d'autoriser le Directeur Général à effectuer les démarches nécessaires et signer tous les actes relatifs au renouvellement de ces marchés.**

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord aux propositions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Freddy Grzeziczak.

